

**Arrêté fixant la composition du jury académique à l'admission du
Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique
CAFFA - Session 2026**

Le Recteur de la région académique de la Réunion, Recteur de l'académie de La Réunion,

Vu le décret n° 2015-885 du 20 juillet 2015 relatif aux conditions de nomination des personnels enseignants du second degré et des conseillers principaux d'éducation aux fonctions de formateur académique ;

Vu l'arrêté du 20 juillet 2015 portant organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique ;

Arrête :

Article 1^{er} : Le jury académique à l'admission du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique pour la session 2026, est constitué ainsi qu'il suit :

Présidente :

Madame Catherine DAUMAS, Doyenne du collège des IA-IPR, IA IPR de lettres

Membres :

- Inspectrices/Inspecteurs du second degré :

M.ALABERT Jérôme
Mme BERNARD Valérie

- Inspectrices/Inspecteurs du 1^{er} degré :

Mme BALL Marie-Laure
M. MASSE Franck

- Cheffes/Chefs d'établissements d'un établissement public local d'enseignement :

Mme CHATEAU Claudine
M. LORION Bernard

- Formatrices/Formateurs académiques :

M. DAMBREVILLE Vincent
Mme DELAVOIS Valérie

Membres adjoints :

- Inspectrices/Inspecteurs du second degré

Mme AMAVY Anne
Mme BARRE-JUHEL Catherine
Mme BOULANGER Anne
M. BUCQUET Régis
Mme COMARE Marie Francine
Mme COURTIN Patrick
Mme DENIAUD Corinne
Mme IBANEZ Catherine
Mme LEVY Josiane
M. MENARD Emmanuel
M. MICHEL David
Mme NITSCHELM Elina
Mme PAYET Florence

Mme PFEIFER Virginie
Mme RANGAMA Vanessa
M. SORBA Fabrice
M. VIGNE Jean François
Mme VOISIN Bernadette

- Formatrices/Formateurs INSPÉ :

M. AYME Basile
M. BERNARD Christophe
Mme BOURMAUD Chloé
M. BLONDEL Yannick
M. FRANCOMME Dominique
Mme GRONDIN Patricia
Mme HERVE-MONTEL Caroline
Mme LESBATS Mélanie
M. MEDINA Jean François
M. PEROLINI Cédric
Mme RAKOTOBE D'ALBERTO Noro
Mme REVAUGER Guilène
M. SIBILLE-DAUTREY Bruno
M. TALERIEN Jean Stéphane
M. VAUTHIER Michaël
M. WONG-YIM-CHEONG Teddy

Article 2 : Le secrétaire général de la région académique de La Réunion, secrétaire général de l'académie de La Réunion, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fait l'objet d'une publication sur le site de l'académie.

Fait à Saint-Denis, le 17 février 2026

Pour le recteur de région académique,
recteur d'académie et par délégation,
l'adjointe au secrétaire général d'académie

Signé
Marie-Sabine Lauret